



N°11

Janvier 2015

Association pour la sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts

**ASBDR – BP n° 2 – 24250 DOMME
www.asbdr.com**

En 2014 il y a eu un changement d'orientation des activités de notre association. Au cours des années précédentes l'accent avait été mis sur le château du Roy qui, il faut le reconnaître, méritait que l'on s'y intéresse enfin. Mais, une fois l'essentiel de son nettoyage végétal effectué, et dans l'attente de directives de la DRAC pour aller plus loin dans ce projet, l'association s'est attaquée à un nouveau défi : faire en sorte que les remparts de la bastide se voient et que, par la même occasion, on freine leur dégradation provoquée par toute une végétation prédatrice : lierre, ronces, fougères, figuiers et autres plantes sauvages.

Nous avons aussi continué à travailler sur le petit patrimoine (deux cabanes en pierre ont été nettoyées) et les chemins de randonnées.

Jusqu'à présent notre petit budget et le dévouement des nos équipes nous ont permis d'avancer dans les projets de mise en valeur de ce beau patrimoine Dommois, désormais ce sont des engagements financiers plus importants qu'il faudra déployer pour aller plus loin dans la restauration, la sécurisation et la mise en valeur du château du Roy. A la fin de l'année 2013 l'ASBDR est devenue «association d'intérêt général » offrant ainsi la possibilité de collecter des fonds pour financer les actions qui porteront sur le château.

Vous êtes près de deux cents inscrits dans notre association et cela nous encourage à aller de l'avant. Nous vous remercions très chaleureusement pour ce soutien indéfectible. Compte tenu des restrictions budgétaires qui s'annoncent, surtout dans le domaine des activités culturelles et patrimoniales, nous avons besoin de vous pour nous aider et vous pouvez le faire de diverses manières : financière bien sur, mais pas seulement cela, par votre engagement dans nos équipes de travail, par vos conseils ou suggestions pour trouver des voies de financement et de sponsors. Bref, vous l'avez compris : aidez-nous dans notre action qui consiste à préserver et mettre en valeur ce merveilleux patrimoine que nos anciens nous ont légué.

Encore mille merci et bonne année 2015 pour vous et vos familles.

Louis Laidet

Président de l'ASBDR



Compte rendu de l'Assemblée Générale tenue à Domme le vendredi 16 janvier 2015.

Au début de la réunion, le président a tenu à rappeler, au nom de tous, la mémoire du général Jean Fageolles, fondateur de notre association, disparu le 15 février dernier.. Ayant parcouru le monde au cours de sa brillante carrière et aimant par-dessus tout sa bastide et son Périgord Noir, il nous a transmis son enthousiasme pour protéger et promouvoir notre beau patrimoine. Mais, en plus de cela, par sa grande dimension humaine, il nous a appris à développer une véritable amitié entre nous tous.

Activités de l'association

Château du Roy : Jean Lagrange a souligné que les bénévoles de l'ASBDR ont beaucoup travaillé et le résultat est satisfaisant : le château, autrefois caché par la végétation, se voit maintenant de loin. Actuellement les travaux manuels sont au ralenti et consistent essentiellement à empêcher la végétation de repartir. Aussi une équipe de débroussaillers se rend régulièrement sur place le mercredi. D'autre part deux brebis et un agneau assurent la tonte du site.

Nous aurions pu nous arrêter là mais nous avons d'autres ambitions.

Tout d'abord nous avons lancé une étude historique, à partir des archives existantes, pour essayer de comprendre les différentes étapes de la construction du château. Cette étude a été confiée à Anne Bécheau.

Ensuite nous souhaiterions que la partie Nord soit déboisée et nous espérons avoir un jour l'autorisation de le faire.

Puis il faudra sécuriser le site pour l'ouvrir au public et pour éviter le pillage: des travaux de reconstruction et de consolidation des murs seront commencés au printemps.

La municipalité, propriétaire du château et maître d'œuvre des travaux qui y sont effectués, a entrepris une démarche auprès des divers services concernés (DRAC). Nous devrions être fixés rapidement sur la marche à suivre pour poursuivre nos travaux. Plus tard, et ce sera la phase la plus intéressante, nous espérons que la mairie, sous les directives de la DRAC, pourra engager des chantiers de fouilles.

Il est évident que l'un des éléments déterminants pour poursuivre ces travaux sera la capacité financière de notre association. C'est dans cette optique que celle-ci a mis en place une petite équipe de réflexion pour rechercher des financements. D'autant que, devenue depuis fin 2013 association d'intérêt général, 66% de la valeur des dons faits à l'ASBDR sont déductibles des impôts.



Vue du château avant 2010 (Google Earth)



Vue prise en Octobre 2014 (photo D. Peronne)

Les remparts : Dans l'attente des directives de la DRAC concernant le château du Roy, nous avons décidé de porter plus particulièrement notre effort cette année 2014 sur les remparts qui entourent la bastide.

Patrice Buchot a fait un point sur du travail effectué en 2014 :

Une première action a porté sur les remparts et les terrasses situés au nord entre le moulin et le château. Pour cela nous avons fait appel à une société pour couper les grands arbres sur une parcelle en accord avec la propriétaire. Il en a résulté une vue dégagée donnant sur la vallée. Ensuite c'est sur la partie Est de la bastide, au niveau de la Paillolle, que le nettoyage s'est poursuivi et à la fin de l'année nous sommes parvenus au niveau des remparts situés au Sud de la porte des Tours. Nous allons poursuivre ce travail tout au long de l'année 2015 pour parvenir à la porte Delbos.

Au fur et à mesure que nous avançons dans cette mise en valeur des remparts, nous nous apercevons que certaines parties nécessiteront des interventions majeures de restauration qui sortent des compétences de notre association : consolidation des pierres décelées et remontage de pans de murs entiers. Il sera indispensable que la municipalité prévoie un budget annuel pour financer de tels travaux en les étalant dans le temps.

Au vu de ce que nous avons déjà fait, la municipalité a décidé de déboiser de Rocbéral jusqu'au Pradal de façon à rendre visible les remparts en arrivant à la porte des Tours. Enfin, nous rappelons que les remparts sont la propriété de la commune. Les propriétaires mitoyens de ces remparts ont l'obligation d'assurer leur entretien. Ils doivent veiller à ce que ceux-ci soient protégés des dégradations naturelles ou humaines, et qu'ils gardent leur caractère originel. En particulier les remparts doivent être protégés de toute végétation, quelle qu'en soit la nature, dont les racines s'infiltreraient progressivement et fragilisent le bâti.



Autres projets :

En 2014, l'activité de débroussaillage des *chemins de randonnées* (chemins ruraux) a été ralentie car la priorité a été donnée aux remparts. Nous avons cependant effectué

l'entretien de quelques centaines de mètres de chemins.

Deux cabanes en pierre ont également été nettoyées.

En juin dernier nous avons participé à la *brocante des sapeurs pompiers* de Domme et l'association tient à remercier tous les bénévoles qui lui ont remis des objets ou des livres pour cette vente. Ce fut également l'occasion de faire connaître notre activité aux visiteurs.

Le site Internet de l'association a été mis à jour et nous vous invitons à le consulter régulièrement : www.asbdr.com

Pour 2015, dans la perspective de faire connaître notre association aux sponsors potentiels, nous avons décidé de faire *réaliser une vidéo*. Nous avons contacté Jean-Pierre Bouyssonnier qui a accepté très volontiers de réaliser ce nouveau film.

L'ASBDR, déjà forte de près de deux cents membres recherche toujours de nouveaux adhérents et plus particulièrement des bénévoles pour participer à ses divers travaux. Deux fois par mois, en matinée le mercredi et le samedi, nous nous retrouvons dans une bonne ambiance pour travailler à nettoyer et mettre en valeur les vieux murs de notre bastide. *Alors rejoignez nous !*



Rapport financier

Sondage effectué au château du Roy



RESULTATS FINANCIERS ASBDR			
EUROS	2012	2013	2014
RECETTES			
Cotisations	2,070	2,130	2080
Dons	475	610	615
Dons exceptionnels	490	490	1440
Sous Total	3,035	3,230	4,135
Intérêts bancaires	220	245	150
Divers / revenus brocante ass Pompiers	17		202
TOTAL	3,272	3,475	4,487
DEPENSES			
Château du Roy et Campréal			
Panneau entrée	203		
Installation des moutons		43	74
Grillage sécurisation	407		
Coupe arbres Château du Roy	1,300	910	
Coupe arbre Campréal			3336
Etude historique	292	579	1800
Frais débroussaillage	152	200	
Sous total Château du Roy	2,354	1,732	5,210
Divers			
Site Internet	774	120	279
Participation concours Couleurs Aquitaine	215	200	173
Adhésions diverses	20	20	15
Affranchissements et frais boîte postale	202	156	303
Fournitures / Fleurs	101	76	230
Fournitures / cartes adhésions et tampons		177	88
Frais bancaires	15	27	49
Divers Receptions	100	80	82
Sous total Frais divers	1,427	856	1,219
TOTAL	3,781	2,588	6,429
	-509	887	-1,942
Solde bancaire à la fin de la période	11,534	12,110	10,398

Nombres d'adhérents (cotisations/dons en Euros)

Année	Adhérents	Cotisations	Dons	Total
2010	121	2173		2173
2011	151	2170		2170
2012	193	2155	450	2615
2013	209	2810	450	3260
2014	192	2675	1440	4135

Domme - Porte des Tours –Début du XXIème :



Site : www.asbdr.com Courriel : asbdr@orange.fr Adresse : ASBDR BP n°02 24250 DOMME